

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité**PRÉFET DU VAL DE MARNE**21-29, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
94038 CRETEIL - 01 49 56 60 00 - www.val-de-marne.pref.gouv.fr**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

A CRETEIL, ALFORTVILLE, MAISONS-ALFORT, BONNEUIL-SUR-MARNE, CHOISY-LE-ROI, LIMEIL-BREVANNES, ORLY, THIAIS, SAINT-MAUR-DES-FOSSES, VALENTON, VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, VITRY-SUR-SEINE, BOISSY-SAINT-LEGER, BRY-SUR-MARNE, CHAMPIGNY-SUR-MARNE, CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE, FONTENAY-SOUS-BOIS, LA QUEUE-EN-BRIE, LE PERREUX-SUR-MARNE, LE PLESSIS-TRÉVISE, NOGENT-SUR-MARNE, NOISEAU, ORMESSON-SUR-MARNE, SUCY-EN-BRIE, VILLIERS-SUR-MARNE

Il sera procédé, du lundi 29 juin 2020 au samedi 1er août 2020 inclus, soit pendant 34 jours consécutifs, à une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale souscrite par la société VALO'MARNE, à CRETEIL, site 10-11, rue des Malfourches, concernant le projet d'évolution de l'Unité de Valorisation Énergétique relevant de la nomenclature des ICPE, et dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

1. Modification du système de traitement des fumées de l'UVE consistant en les opérations suivantes :

• Remplacement du traitement humide par un traitement sec sur les lignes 1 et 2 ;

• Atteindre des niveaux d'émissions atmosphériques inférieurs à la norme pour les paramètres NOx, SO2, HCl, poussières, métaux, dioxines et furanes ;

2. Modification des réseaux d'eaux pour réutilisation en interne, avec objectif d'atteinte du zéro rejet d'effluents industriels liquides ;

3. Extension des capacités de traitement avec la création d'une troisième ligne d'incinération d'ordure ménagère (OM)/déchets d'activité économique (DAE) et déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) de capacité totale 140 000 t/an (dont 10% de DASRI maximum), équipée d'un groupe turbo-alternateur (GTA) dédié. Cette extension entraînera la suppression de la ligne actuelle dédiée aux DASRI, mais

permettra de conserver les capacités totales de traitement des DASRI sur le site. La capacité globale de l'UVE sera donc portée à 365 000 t/an de déchets non dangereux et DASRI, soit une augmentation de 120 500 t/an par rapport à la capacité globale actuelle de 244 500 t/an ;

4. Optimisation de la performance énergétique de l'installation avec la fourniture d'énergie supplémentaire vers le réseau de chauffage urbain et le réseau de distribution de vapeur.

Les pièces du dossier et registre de l'enquête seront tenues à la disposition du public dans les mairies mentionnées dans le tableau ci-joint annexé (annexe 2).

Cette enquête sera conduite par une commission d'enquête composée des membres suivants :

Président : Monsieur Alain CHARLIAC,

Membres : Madame Nicole SOILLY et Madame Monique DELAFOSSE.

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux lieux, jours et heures précisés dans le tableau ci-joint annexé (en annexe 1).

Pendant la durée de l'enquête, les dossiers d'enquête publique sont consultables :

• sur le site internet de VALO'MARNE dédié au projet : <http://valomarne.enquetepublique.net>• en ligne, sur le portail internet des services de l'État dans le Val-de-Marne à l'adresse suivante : <http://www.val-de-marne.gouv.fr/publications/AOEP-avis-d-ouverture-d-enquetes-publiques>

• à la préfecture du Val-de-Marne, Sur rendez-vous et aux heures ouvrables (01/49/56/60/00), sur un poste informatique ;

• dans les mairies de Créteil, Alfortville, Maisons-Alfort, Bonneuil-sur-Marne, Choisy-le-Roi, Limeil-Brevannes, Orly, Thiais, Saint-Maur-des-Fossés, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges et Vitry-sur-Seine, Boissy-Saint-Léger, Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, La Queue-en-Brie, Le Perreux-sur-Marne, Le Plessis-Tréville, Nogent-sur-Marne, Noisau, Ormesson-sur-Marne, Sucey-en-Brie et Villiers-sur-Marne.

• Des informations sur le dossier peuvent être demandées, par courrier, à Valo'marne : 10-11, rue des Malfourches 94034 Créteil Cedex .

Le public pourra formuler ses observations :

• sur le registre électronique accessible à l'adresse suivante : valomarne@enquetepublique.net

• en les consignants sur les registres d'enquête mis à disposition dans les mairies concernées et à la Préfecture du Val-de-Marne ou lors des permanences de la commission d'enquête (annexe 1) ;

• en les adressant par écrit à la Préfecture du Val-de-Marne, à l'attention du président de la commission d'enquête (21/29 avenue du Général de Gaulle 94 000 Créteil - direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique) qui les annexera aux registres d'enquête ;

• sur la boîte mail fonctionnelle de la préfecture du Val-de-Marne, à l'adresse suivante pref-environnement@val-de-marne.gouv.fr• par consultation téléphonique avec les membres de la commission d'enquête par prise de rendez-vous au n° suivant : **01 83 62 56 86**Une copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête seront tenues à la disposition du public pendant un an, à la préfecture du Val-de-Marne - DCPAT/BEPUP, dans les mairies de Créteil, Alfortville, Maisons-Alfort, Bonneuil-sur-Marne, Choisy-le-Roi, Limeil-Brevannes, Orly, Thiais, Saint-Maur-des-Fossés, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges et Vitry-sur-Seine, Boissy-Saint-Léger, Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, La Queue-en-Brie, Le Perreux-sur-Marne, Le Plessis-Tréville, Nogent-sur-Marne, Noisau, Ormesson-sur-Marne, Sucey-en-Brie et Villiers-sur-Marne et sur le portail internet des services de l'Etat dans le Val-de-Marne à l'adresse suivante : <http://www.val-de-marne.gouv.fr/Publications/AOEP-Avis-d-Ouverture-d-Enquetes-Publiques>

A l'issue de la procédure, le Préfet du Val-de-Marne prendra, par arrêté préfectoral, une décision d'autorisation ou de refus de la demande présentée par la société VALO'MARNE. Le projet d'arrêté fera l'objet d'une présentation en conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst). La réalisation du projet nécessitera en outre le dépôt d'un permis de construire.

ANNEXE 1- ENQUETE PUBLIQUE VALO'MARNE A CRETEIL - Dates, lieux et horaires des permanences

Commune	Adresse	Permanences
CRETEIL	Hôtel de ville de Créteil - 1 Place Salvador Allende Accueil - bureau du rez-de-Chaussée - 94 000 CRETEIL	P1 : lundi 29 juin 2020 de 9h00 à 12h00 P2 : mercredi 8 juillet 2020 de 9h00 à 12h00 P3 : samedi 1 août 2020 de 9h00 à 12h00
ALFORTVILLE	Centre Technique Municipal - 3 rue du Capitaine Alfred Dreyfus 94140 Alfortville	P1 : jeudi 2 juillet 2020 de 14h30 à 17h30 P2 : mardi 28 juillet 2020 de 14h30 à 17h30
MAISONS-ALFORT	Hôtel de ville -118 avenue du général de Gaulle 94700 Maisons-Alfort	P1 : lundi 29 juin 2020 de 15h00 à 18h00 P2 : mercredi 29 juillet 2020 de 9h00 à 12h00
CHOISY-LE-ROI	Hôtel de Ville- Place Gabriel Péri 94600 Choisy-le-Roi Salle du 1 ^{er} étage	P1 : samedi 4 juillet 2020 de 8h45 à 11h45 P2 : mardi 21 juillet 2020 de 14h30 à 17h30 P3 : vendredi 31 juillet de 8h45 à 11h45
VALENTON	Service urbanisme - 1 chemin de la ferme de l'hôpital - 94460 Valenton	P1 : vendredi 10 juillet 2020 de 8h30 à 12h00
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	Hôtel de Ville- 20 Place Pierre Semard, 94190 Villeneuve-Saint-Georges	P1 : samedi 18 juillet 2020 de 9h30 à 12h00
VITRY-SUR-SEINE	Hôtel de Ville- 2 avenue Youri Gagarine 94400 Vitry-sur-Seine	P1 : vendredi 24 juillet 2020 de 9h00 à 12h00

ANNEXE 2- ENQUETE PUBLIQUE VALO'MARNE A CRETEIL - Consultation du registre et du dossier d'enquête publique**CRETEIL** Hôtel de ville de Créteil - 1 Place Salvador Allende - 6^{ème} étage - bureau 3 - 94 000 CRETEIL
Le Lundi : de 08h30 à 19h00
Le Mardi : de 13h30 à 17h00Du Mercredi au Vendredi : de 08h30 à 17h00
Le Samedi : de 09h30 à 11h30**ALFORTVILLE** Centre Technique Municipal - 3 rue du Capitaine Alfred Dreyfus 94140 Alfortville
Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, les services sont fermés le samedi**MAISONS-ALFORT** Hôtel de Ville -118 avenue du général de Gaulle 94700 Maisons-Alfort
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, les services sont fermés le samedi**BONNEUIL-SUR-MARNE** Centre technique municipal - 3 route de l'ouest - 94380 Bonneuil sur marne
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**CHOISY-LE-ROI** Hôtel de Ville- salle du 1^{er} étage - Place Gabriel Péri 94600 Choisy-le-Roi
Du lundi au jeudi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 11h45**LIMEIL-BREVANNES** 2 Place Charles de Gaulle, 94450 Limeil-Brevannes
Les lundi après midi de 13h30 à 17h**ORLY** Bureau de permanence au guichet unique du Centre Administratif - 7 avenue Adrien Raynal 94310 Orly - Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 14h00 à 17h15 sauf jeudi matin et le samedi de 8h45 à 12h00**THIAIS** Hôtel de Ville - accueil - rue Maurepas 94320

Thiais - Du Lundi au vendredi : de 09h00 à 12h00 de 13h30 à 17h30

SAINT-MAUR-DES-FOSSES Hôtel de Ville- Place Charles de Gaulle 94 100 Saint-Maur-des-Fossés (4^è étage - Direction du Pôle Urbanisme Aménagement)
Du lundi au jeudi de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h45, le vendredi de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h45 (sauf jours fériés)
sous réserve de rendez-vous préalable au 01 45 11 65 93**VALENTON** Service urbanisme, 1 chemin de la Ferme de l'Hôpital, 94460 Valenton
Du lundi de 13h30 à 17h00 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00**VILLENEUVE-SAINT-GEORGES** Hôtel de Ville - 20 Place Pierre Semard, 94190 Villeneuve-Saint-Georges
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
et le samedi de 9h30 à 12h**VITRY-SUR-SEINE** Hôtel de Ville- 2 avenue Youri Gagarine 94400 Vitry-sur-Seine
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 - pas d'ouverture le samedi prévue jusqu'au 30 aout 2020**BOISSY-SAINT-LEGER** Hôtel de ville - 7 bd Léon Révillon 94470 Boissy-Saint-Léger,
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sauf le jeudi matin qui est fermé au public.**BRY-SUR-MARNE** Hôtel de ville - 1 Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne
Du lundi au vendredi de 8h30 -12h00 et 13h30 -17h30 avec consultation du registre et du dossier d'enquête

publique sur rdv au 0145166800

CHAMPIGNY-SUR-MARNE Mairie de Champigny-sur-Marne - service travaux des assemblées - 14 rue Louis Talamoni 94500 Champigny-sur-Marne
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sauf le jeudi fermé l'après-midi**CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE** Hôtel de ville - service de l'urbanisme - 14 avenue du maréchal Leclerc 94430 Chennevières-sur-Marne
Lundi, mardi, mercredi vendredi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00, le jeudi uniquement le matin 9h00 à 12h00, et le samedi matin de 9h00 à 12h00.**FONTENAY-SOUS-BOIS** Maison de l'habitat et du cadre vie - 6 rue de l'ancienne mairie 94120 Fontenay-sous-Bois
Le mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30**LA QUEUE-EN-BRIE** Centre technique municipal - 12/14 route de Brie 94510 La Queue-en-Brie
Le lundi de 13h30 à 17h30

Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 - Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 - fermé le samedi

LE PERREUX-SUR-MARNE Hôtel de Ville - Accueil - Place de la Libération 94170 le Perreux-sur-Marne
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00**LE PLESSIS-TRÉVISE** Consultation du dossier et registre sur rdv au 0149622557 - Hôtel de ville - service urbanisme - 36 avenue Ardouin - 94 420 Le Plessis-Tréville
Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00**NOGENT-SUR-MARNE** Hôtel de Ville - Accueil - Place Roland Nungesser 94130 Nogent-sur-Marne.
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et le samedi matin de 8h30 à 12h00 (sauf au mois d'août)**NOISEAU** Hôtel de Ville - 2 Rue Pierre Vienot, 94880 Noisau
Horaires d'ouverture d'été : Le lundi après-midi de 14h00 à 17h00 - Du mardi au vendredi: de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.**ORMESSON-SUR-MARNE** Hôtel de Ville - 10 Avenue Wladimir d'Ormesson, 94490 Ormesson-sur-Marne
Le lundi de 14h00 à 17h00, le mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h45 et le samedi de 8h45 à 11h45**SUCY-EN-BRIE** Hôtel de Ville - service Urbanisme 2^{ème} étage - 2 avenue Georges Pompidou 94370 Sucey-en-Brie - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ainsi que le samedi de 8h30 à 12h00**VILLERS-SUR-MARNE** Service urbanisme - accueil - 10 chemin des Ponceaux, accueil du public uniquement sur rdv aux numéros suivants : 01 49 41 30 15 - 01 49 41 30 52 - 01 49 41 36 32
Ouverture les lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h15
Ouverture le mardi : de 8h30 à 12h00
Ouverture le vendredi : de 13h30 à 17h15EP 20-208
enquete-publique@publilegal.fr